

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2025

**NOMBRE**

Des conseillers en exercice	25
De présents	21
De votants	23

L'an deux mille vingt cinq, le dix avril, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-Mme HENRY-M.LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SULLI-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

**OBJET**  
**N° 2025-4-4**

Amortissement des immobilisations  
Commune

Excusés :

M.SIBELLA ayant donné pouvoir à M.COMMITO  
Mme FONDEUR ayant donné pouvoir à M.SULLI

Absents : Mme RUETTE-TYDEK-M.LAPUH

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 11 avril 2025 et que la convocation du Conseil avait été faite le 25 mars 2025.

Le Maire,



Le Maire rappelle les éléments suivants :

- Du fait de l'adoption de la nomenclature M57 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et du règlement budgétaire et financier,
- Les immobilisations de biens et travaux se fera en deux sessions : une pour les biens amortissables du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025 à partir du vote du budget et l'autre en fin d'année pour les biens acquis en cours d'année et amortis au prorata temporis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**DECIDE** de l'adoption pour l'année 2025, des cadences d'amortissement des immobilisations et des subventions du Budget Commune, conformément aux tableaux joints en annexes.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire, **REÇU EN PREFECTURE**  
le 14/04/2025  
Gérard ALLIERI Application agréée E.legalite.com